

Quant à son état mental, le malade, dès son arrivée, fait des scènes bruyantes ; il prétend qu'il ne peut supporter l'odeur des salles, il dit qu'il est persécuté, qu'on l'accuse d'avoir eu la syphilis, etc. Les jours suivants, le même état choréique et le même état mental persistent, avec insomnie complète et, de plus, émission involontaire des urines.

Le malade tombe dans un grand état de prostration, il s'amaigrit rapidement, il finit par ne plus reconnaître les personnes qui l'entourent, le pouls est arythmique, très rapide, la température dépasse 40° C. Un moment, il se fait quelque amélioration dans l'état choréique : les mouvements s'amendent, la température baisse ; mais ce n'est là qu'une apparence trompeuse ; l'amaigrissement continue d'une manière étonnante, les mains se cyanosent, le visage révèle la stupeur, des soubresauts apparaissent, et la mort survient le vingt-septième jour de la maladie. L'autopsie ne révèle que des lésions insignifiantes.

Le professeur Dieulafoy rapporte un cas de chorée mortelle, dans son service clinique à l'Hôtel-Dieu, au cinquième jour de la maladie. Le malade était dans un état de perpétuelle agitation qui ne cessait même pas la nuit ; il se livrait à mille contorsions, à mille gesticulations involontaires. Sa tête projetée dans toutes les directions battait les oreillers ; les traits du visage, tirillés en tous sens exécutaient les grimaces les plus variées, les muscles de la langue, de la bouche et du pharynx participaient à ces mouvements désordonnés ; aussi la déglutition était-elle extrêmement difficile et la parole réduite à quelques grognements inintelligibles. En différentes régions, aux coudes, aux genoux, aux hanches, aux talons, la peau étaient comme usée par les frottements, et d'une rougeur érythémateuse.

“ Le malade étant incapable de nous donner des renseignements, ajoute le savant professeur, nous avons interrogé les parents. Ils nous ont appris que cette chorée avait débuté, il y a cinq jours ; ils nous ont appris, également, et ceci a une importance de premier ordre, qu'une dizaine de jours avant l'apparition de la chorée, leur enfant avait éprouvé quelques désordres intellectuels ; il s'était mis à tenir des propos incohérents, il parlait seul, il divaguait et manifestait une violente irritation ; il se plaignait amèrement des uns, des autres, alors qu'une enquête prouvait que ses griefs étaient purement imaginaires. Cet état mental, avec diverses hallucinations de la vue, de l'ouïr, dura quatre à cinq jours et fit place à une stupeur à une mélancolie profonde. Ce jeune homme devint morose, taciturne, ne parlant pas, ne mangeant presque plus, et c'est alors qu'éclata la phase